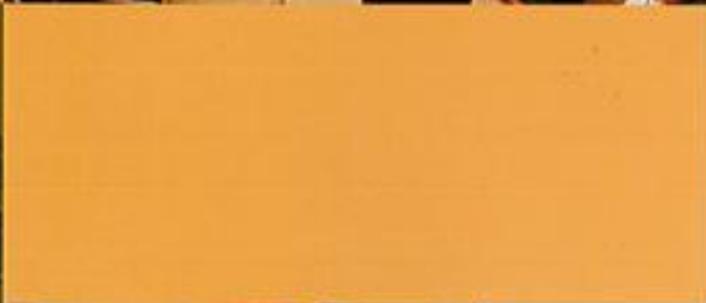




Rapport annuel 2022
Conseil de Quartier
Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2022
CONSEIL DE QUARTIER
DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF



Arrondissement des Rivières
330, rue Chabot
Québec (Québec) G1M 3J5
ConseilQuartier.Neufchatel-Est-Lebourgneuf@ville.quebec.qc.ca

19 AVRIL 2023

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	3
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	4
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	5
31. Assemblée	5
32. Communication	6
4. DOSSIERS SUIVIS PAR LE CONSEIL DE QUARTIER EN 2022.....	7
41. Problématique de la circulation piétonnière dans le secteur des boulevards Pierre-Bertrand et Louis-XIV ...	7
42. Tunnel du parc Chauveau	7
43. Participation au programme de soutien à la mobilisation (sécurité routière)	7
44. Parc industriel des Carrières	7
45. Table de concertation vélo	8
5. INVITATIONS, PRÉSENTATIONS ET PROJETS D'AMÉLIORATION AU CONSEIL DE QUARTIER.....	9
6. FORMATION OFFERTE AUX MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER	9
7. PLAN D'ACTION 2015-2022	9
8. REMERCIEMENTS	10
9. ANNEXES.....	11
91. États financiers - Bilan au 31 décembre 2022	11
92. Problématique circulation piétonnière.....	13
93. Projet de résolution – Tunnel cyclable.....	28
9.4 Notes sur la présentation de la politique de viabilité hivernale	29

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

À titre de présidente, je vous transmets le rapport annuel 2022 que je dépose au nom du Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf (CQNEL).

Permettez-moi d'abord de vous rappeler que le conseil de quartier est un organisme consultatif créé par la Ville de Québec, dont la mission première vise à s'assurer que les orientations et les décisions prises par les élus municipaux et l'administration municipale reflètent les intérêts et les préoccupations des citoyennes et citoyens du quartier. Dans certains dossiers, il peut agir comme médiateur entre les intérêts des citoyens et des citoyennes et ceux de la Ville. Il dispose également d'un pouvoir d'initiative qui lui permet de susciter des projets pour améliorer la qualité de vie et favoriser un développement intégré et harmonieux de notre milieu.

Le rapport annuel a pour objectif de faire le point sur les activités réalisées en 2022 par le Conseil de quartier. Vous retrouverez également tous les mandats que le conseil d'arrondissement et le comité exécutif de la Ville ont confiés au CQNEL ainsi que les états financiers au 31 décembre 2022.

L'année 2022 a été la continuité de la pandémie de COVID-19. Nous avons finalement poursuivi les activités du Conseil en présentiel, à partir de mai 2022.

Je tiens à remercier sincèrement tous les membres du Conseil de quartier qui se sont adaptés à cette dure réalité. Mes remerciements s'adressent aussi au personnel de l'Arrondissement des Rivières. Je remercie également le travail professionnel de M^{me} Hélène St-Pierre, la conseillère en consultations publiques et sa remplaçante M^{me} Éloïse Gaudreau, et nos conseillères municipales, M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère et M^{me} Véronique Dallaire.

M. André Dalaire pour le soutien apporté au conseil de quartier par sa générosité et son professionnalisme pendant de nombreuses années.

Et enfin, mes remerciements à M^{me} Marie-Ève Gagnon, qui met à jour notre page Facebook.

Lise Bilodeau, présidente

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

Les membres élus du conseil de quartier :

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente (mandat 2 ans, fin 2024)
M ^{me} Liane Bourdages	Vice-présidente (fin mandat 2023)
M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire (mandat 2 ans, fin 2024)
M. Jean Guyler Darcelin	Administrateur (fin mandat 2023)
M. Robert Smith	Administrateur (mandat 1 an, fin 2023)
M. Martin Trudel	Administrateur (mandat 2 ans, fin 2024)
M. Jean Labrèche	Administrateur (mandat 2 ans, démission en octobre 2022)
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière (fin mandat 2023)

Postes cooptés (mandat d'un an)

Les trois postes sont restés vacants

Postes en élection à l'AGA 2023

2 postes réservés aux femmes

3 postes réservés aux hommes

Les conseillères municipales

M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère, conseillère pour le district Neufchâtel-Lebourgneuf

M^{me} Véronique Dallaire, conseillère pour le district des Saules-Les Méandres

La secrétaire de soutien :

M^{me} Sheila Benoît

Animation, communication et soutien :

Départ de M^{me} Hélène St-Pierre qui est remplacée par

M^{me} Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques,

Service de l'interaction citoyenne

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2022, le Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf a tenu dix rencontres (l'assemblée générale annuelle et neuf assemblées ordinaires). Toutes les rencontres prévues au calendrier ont pu avoir lieu en mode virtuel et en présentiel à partir de mai 2022, certaines fois, avec la participation de citoyens.

Assemblées 2022 du Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf		
19 janvier	1 ^{re} Assemblée ordinaire	Demande d'opinion
16 février	2 ^e Assemblée ordinaire	Séance d'information
16 mars	3 ^e Assemblée ordinaire	Demande d'opinion
20 avril	<i>Assemblée générale annuelle</i>	
18 mai	4 ^e Assemblée ordinaire	
14 juin	5 ^e Assemblée ordinaire	Présentation spéciale par équipe TMI
21 septembre	6 ^e Assemblée ordinaire	Demandes d'opinion (2)
19 octobre	7 ^e Assemblée ordinaire	
16 novembre	8 ^e Assemblée ordinaire	Demande d'opinion
13 décembre	9 ^e Assemblée ordinaire	

Une fois adoptés, les procès-verbaux des séances sont accessibles sur le site Internet de la Ville de Québec, dans la section participation citoyenne :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/neufchatelestlebourgneuf/proces_verbaux.aspx?q=23

32 Communication

La page Facebook du Conseil agit comme l'extension de celui-ci en relayant des nouvelles relatives aux actualités et enjeux concernant le quartier. Le Conseil l'utilise pour communiquer sur les enjeux qui peuvent affecter directement ou indirectement les affaires du quartier, notamment en ce qui concerne les questions de mobilité urbaine et de sécurité routière, d'urbanisme et de gestion des matières résiduelles. Également, la page Facebook permet de diffuser l'information relative aux rencontres du quartier, les consultations à venir et les ordres du jour.

La page est administrée par M^{mes} Lise Bilodeau et Marie-Ève Gagnon alors qu'elle est alimentée régulièrement par M^{me} Gagnon, ancienne bénévole du Conseil de quartier.

M^{me} Gagnon étant partie, le Conseil est à la recherche d'un remplaçant ou d'une remplaçante pour assurer la gestion de la page Facebook.

www.facebook.com/cdqnel

4. DOSSIERS SUIVIS PAR LE CONSEIL DE QUARTIER EN 2022

En 2022, le Conseil a tenu cinq demandes d'opinion pour des mandats de consultation publique sur plusieurs projets, en plus des dossiers suivis de façon régulière et pour lesquels certains membres participent à des rencontres. Il y a eu également une séance d'information à la réunion de février pour présenter les aménagements proposés pour le cheminement scolaire désigné pour les écoles Les Prés-Verts et Saint-Bernard. À la rencontre du mois de juin, l'équipe de Transport et mobilité intelligente a effectué une présentation spéciale concernant des mesures temporaires estivales sur la rue Auguste-Renoir.

4.1. Problématique de la circulation piétonnière dans le secteur des boulevards Pierre-Bertrand et Louis-XIV

Sous l'initiative de M. Jean Labrèche, un ancien administrateur du Conseil, un document détaillant cette problématique a été préparé et soumis à la Ville (voir document en annexe du rapport).

4.2. Tunnel du parc Chauveau

En raison de l'inquiétude des citoyens au sujet de la démolition du tunnel du parc Chauveau pour un réaménagement dans le secteur, par la Ville. Le Conseil a pris l'initiative de préparer un projet de résolution qui a été soumis à la Ville afin de partager l'inquiétude des citoyens (voir document en annexe).

4.3. Participation au programme de soutien à la mobilisation (sécurité routière)

Pour l'année 2022, le Conseil décide de participer au programme de soutien à la mobilisation en soumettant à la Ville une demande avec des documents à l'appui afin d'avoir une subvention. À cet effet, un comité composé de trois membres du Conseil est formé pour travailler sur ce projet.

4.4. Parc industriel des Carrières

Le dossier est suivi par une citoyenne à cet effet, M^{me} Lise Potvin et accompagnée par la participation de notre conseillère M^{me} Boudreault-Bruyère qui malgré la COVID, a poursuivi le plan d'action qui voit à la mise en chantier d'un plan d'action avec « les rencontres du comité Bon voisinage ».

Les actions mises en place par le Conseil de quartier, en 2021, se sont poursuivies dans ce dossier, en 2022.

45. Table de concertation vélo

Au début de l'hiver, la Ville a effectué une consultation auprès des citoyens concernant le déneigement des pistes cyclables et l'amélioration qui pourrait y être apportée. Les membres de cette Table ont bien accueilli l'information et les utilisateurs ont partagé sur Facebook, une liste de plusieurs propositions qui ont été transmises, par M. Dalaire à la conseillère municipale M^{me} Boudreault-Bruyère.

Jusqu'au mois de mars 2022, M. André Dalaire représentait le Conseil auprès de ce comité. À la rencontre du mois de mai, M. Martin Trudel a été nommé pour y siéger, à la suite du départ de M. Dalaire.

Trois rencontres ont eu lieu au cours de l'année 2022. Les projets se poursuivent rondement dans ce comité. L'un des principaux sujets est le Tramway, mais les points suivants ont été abordés :

- Création d'un Comité exécutif qui est le nouvel interlocuteur de la Ville de Québec auprès de la Table;
- Balade à vélo avec des élus municipaux pour le mois du vélo (mai);
- Création d'un sous-comité pour le tronçon de 25 km du tramway;
- Impact du tramway sur le réseau cyclable;
- Commentaires sur la nouvelle Vision de mobilité active;
- Résolution de la Table de concertation vélo pour préserver les tunnels cyclables du parc Chauveau.

5. Invitations, présentations et projets d'amélioration au Conseil de quartier

Des membres du Conseil de quartier ont participé à des **présentations publiques** portant sur différents sujets ou projets :

- Présentation en visioconférence sur la politique de viabilité hivernale;
- Présentation sur le cheminement scolaire désigné pour les écoles primaires Les Prés-Verts et Saint-Bernard;
- Présentation spéciale concernant des mesures temporaires estivales sur la rue Auguste-Renoir;
- Présentation du Programme Aînez-nous à vous aider!

Des membres ont participé à **des séances d'information** :

- Développement à l'ouest de Marie-Parent
- Projet résidentiel à l'intersection du boulevard Robert-Bourassa et de la rue Bearevoir
- Révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier
- Fonctionnement du service de réponse citoyenne (311)
- Projet résidentiel au coin du boulevard Robert-Bourassa et de la rue de Bearevoir

Des membres ont aussi participé à des **ateliers d'échanges** :

- Développement résidentiel au 1705 Chauveau;
- Atelier d'échanges portant sur la révision des règles d'urbanisme dans parc industriel Métrobec;
- Projet résidentiel au coin de Gandolière et du Grand Pic
- Projet pilote sur les conditions de stationnement dans le secteur de la rue de Buffalo

6. Formation offerte aux membres du Conseil de quartier

En 2022, plusieurs formations ont été offertes aux membres du conseil de Quartier par la Ville de Québec, entre autres :

- Initiation à l'urbanisme;
- Formation sur la collecte des résidus alimentaires;
- Formation sur le mandat et fonctionnement d'un conseil de quartier.

7. Plan d'action 2015-2022

Le plan d'action du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf a été adopté en 2015. Cependant, comme l'attention du conseil a plutôt été dirigée vers les assemblées publiques de consultation, il n'a pas eu l'opportunité de le mettre en œuvre au cours de l'année 2022. Un nouveau plan d'action sur 5 ans sera élaboré en 2023.

8. REMERCIEMENTS

En terminant, votre Conseil de quartier tient encore une fois à vous remercier, chères citoyennes et chers citoyens, celles et ceux d'entre vous qui, en assistant à une de nos rencontres, ont collaboré à ses travaux et ont enrichi ses réflexions. À toutes les citoyennes et tous les citoyens du quartier, les membres du conseil vous rappellent qu'ils sont à l'écoute de vos préoccupations. Cette tribune vous appartient. Elle est publique. À chaque réunion, une période de questions vous est réservée. Il y va de l'intérêt de chacun d'y participer.

Nos remerciements aux urbanistes qui sont venus présenter leurs projets de modifications de zonages lors des assemblées publiques de consultation et qui ont pu répondre aux questions des citoyennes et citoyens.

Nous remercions M^{me} Sheila Benoit, notre secrétaire, de soutien pour son travail.

Merci à tous ceux qui ont concouru à tout mettre en œuvre pour la rédaction du rapport annuel.

Merci à M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère, conseillère pour le district Neufchâtel-Lebourgneuf.

Merci à M^{me} Véronique Dallaire, conseillère pour le district des Saules-Les Méandres.

Un merci très spécial à M^{me} Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques, pour son dévouement et son professionnalisme, ainsi qu'à M^{me} Éloïse Gaudreau, sa remplaçante, de même qu'aux urbanistes qui nous ont accompagnés dans les demandes d'opinion. Ce qui assure le bon déroulement de nos rencontres.

Merci à tous nos anciens membres.

Lise Bilodeau, présidente

9. ANNEXES

9.1. États financiers - Bilan au 31 décembre 2022

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	53	408
Passif et actif net		
Passif à court terme	0	0
Actif net (déficit)		
Non affecté	53	408
	<u>53</u>	<u>408</u>

Au nom du Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf :

Lise Villeneuve, trésorière

LE CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

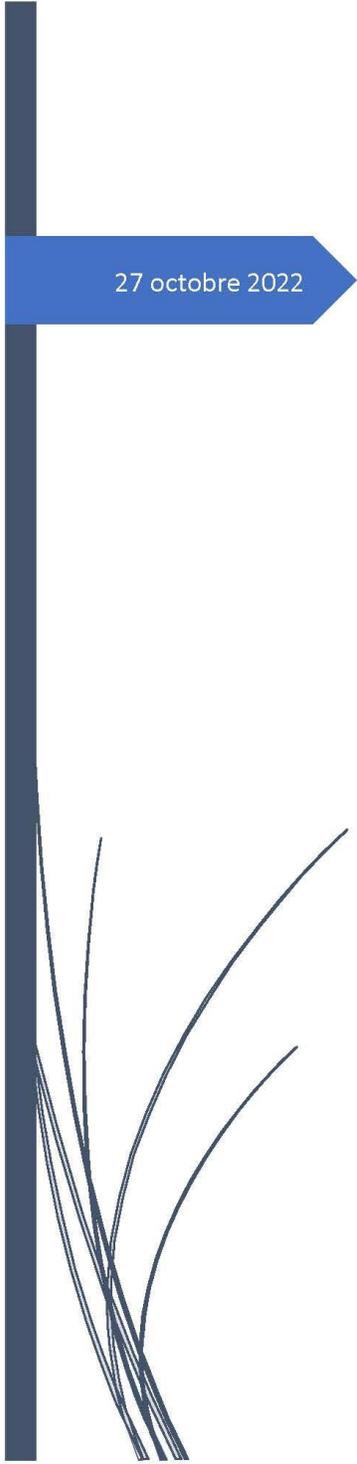
ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec / Fonctionnement	1 225	702
Autres revenus	0	0
	<hr/>	<hr/>
Charges		
Fonctionnement	1 580	1 013
	<hr/>	<hr/>
Excédent des produits par rapport aux charges	(355)	(311)
Actif net non affecté au début de l'exercice	(181)	130
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<hr/> (536) <hr/>	<hr/> (181) <hr/>
	<hr/>	<hr/>

Au nom du Conseil de Quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Lise Villeneuve, trésorière

92. Problématique circulation piétonnière



27 octobre 2022

Problématique de la circulation piétonnière et cycliste dans le quartier Neufchâtel Est- Lebourgneuf

Conseil de quartier Neufchâtel Est-
Lebourgneuf

Table des matières

Secteur du boulevard Pierre-Bertrand, portion entre les boulevards Lebourgneuf et Louis XIV	3
Secteur St-Jacques, entre l'intersection du boulevard Chauveau et de la rue Pasquier.....	4
Les risques pour la sécurité.....	5
Secteur du boulevard Pierre-Bertrand, portion entre les boulevards Lebourgneuf et Louis XIV	5
Secteur St-Jacques, entre l'intersection du boulevard Chauveau et de la rue Pasquier.....	6
Les attentes du Conseil de quartier.....	7
Suggestions.....	7
Boulevard Pierre-Bertrand	7
Boulevard St-Jacques.....	8
Conclusion	8
Annexe 1 Extraits des procès-verbaux	9
Annexe 2 Photos.....	12

Problématique de la circulation piétonnière et cycliste

La sécurité des piétons et des cyclistes est une préoccupation importante pour les citoyens des secteurs de Neufchâtel-Est et de Lebourgneuf. En effet, depuis 2018, cette préoccupation a été soulevée à plus de dix reprises par des citoyens lors des séances du Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf, en plus des commentaires entendus par les membres du conseil d'administration dans leur propre secteur du quartier.

Également, dans les dernières années, une campagne de sensibilisation concernant la civilité au volant et pour un meilleur partage de la route par tous les types d'usagers a été mise de l'avant par la Ville de Québec. Nous partageons donc, aux deux instances, une préoccupation pour la sécurité des citoyens lors de leurs déplacements piétonniers et à vélo.

Par contre, force est d'admettre que certains secteurs de notre quartier représentent des risques pour les usagers se déplaçant à pied et à vélo, c'est pourquoi nous souhaitons porter à l'attention de la Ville les enjeux de deux secteurs névralgiques. Nous précisons toutefois que ces deux secteurs ne représentent pas l'ensemble des enjeux de sécurité, mais démontrent, à notre avis, des risques importants.

Ce document a été initié par Monsieur Jean Labrèche, membre du conseil de quartier d'avril à septembre 2022. Sa préoccupation pour la sécurité piétonnière et cycliste dans notre quartier a été l'élément déclencheur du présent état de situation et de la demande de collaboration avec la ville de Québec pour le bien-être de ses citoyens.

Secteur du boulevard Pierre-Bertrand, portion entre les boulevards Lebourgneuf et Louis XIV

Au cours des dernières années, la Ville de Québec a autorisé la construction d'immeubles à logements locatifs dans le quadrilatère du boulevard Pierre-Bertrand et des rues du Grand Pic, de la Gandolière et des Gadelles. Ces dernières rues furent créées afin de permettre le développement du secteur.

C'est dans le cadre de ce volet de développement que le complexe Quartier Louis Quatorze a été construit. Celui-ci est composé de quatre édifices de huit et six étages qui contiennent environ 125 logements chacun. Au moins une autre construction est envisagée en face sur la rue du Grand Pic. Deux des édifices sont complétés, un autre devrait être complété en décembre 2022 et le dernier en juillet 2023.

Depuis l'érection du complexe Quartier Louis Quatorze, deux autres immeubles se sont ajoutés dans le même secteur, soit une Maison des aînés et une résidence pour personnes âgées privée, qui sont en bonne voie d'être terminées (voir figure 1 en annexe).

Toutes ces constructions amènent ou amèneront des déplacements piétonniers et cyclistes plus fréquents pour accéder aux services de proximité du secteur (autobus, commerces, etc.). Actuellement, les déplacements doivent se faire sur un accotement étroit, comme l'illustrent les figures 2a et 2b (sur ces photos, la dame marche du côté ouest du boulevard Pierre-Bertrand).

Depuis le développement de ce site, une passerelle temporaire reliant la rue Larche et le boulevard Pierre-Bertrand a été ajoutée et amène des gens du secteur du Mesnil à traverser pour aller à l'intersection des boulevards Louis-XVI et Pierre-Bertrand (voir figure 3 en annexe). Cette passerelle est très achalandée et fut mise en place par des résidents du secteur. Par la suite, une résolution a été adoptée au conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf pour qu'une structure plus sécuritaire soit installée. Le conseiller municipal de l'époque, M. Patrick Paquet, avait fait des suivis de cette démarche auprès du conseil d'arrondissement (annexe 1, extrait 1). Cette passerelle se voulait une solution temporaire peu coûteuse en attente de la réfection du boulevard Pierre-Bertrand. Elle sert aussi aux résidents du Quartier Louis Quatorze pour rejoindre les autobus aux heures de pointe sur la rue du Mesnil et pour avoir accès au parc de l'Escarpement.

La circulation sur le boulevard Pierre-Bertrand est également très dense sur cette portion pour plusieurs types de véhicules, tant des voitures que des camions.

Secteur St-Jacques, entre l'intersection du boulevard Chauveau et de la rue Pasquier

Cet autre secteur est préoccupant pour le Conseil de quartier. En effet, une problématique similaire à ce qui est présenté dans la première section du document a été soulevée par des citoyens à huit reprises depuis 2018. Un développement important de résidences unifamiliales et un complexe de condos (Oasis I, II et III) a décuplé les besoins de déplacements dans le secteur, que ce soit en voiture, en vélo ou à pied. La section ciblée ne comprend pas, elle non plus, d'endroit sécuritaire pour les déplacements piétonniers et cyclistes.

Les déplacements deviennent donc périlleux dans cette portion, où là également, l'accotement est étroit et où la circulation est dense.

Une résolution avait d'ailleurs été adoptée lors de la séance du 20 mars 2019 demandant à la Ville de fournir un plan d'action pour remédier à la sécurité sur cette portion du boulevard (annexe 1-extrait 2)

Les risques pour la sécurité

Secteur du boulevard Pierre-Bertrand, portion entre les boulevards Lebourgneuf et Louis XIV

Considérant la construction d'un grand nombre de logements dans un secteur restreint, il est primordial de prévoir les aménagements sécuritaires et adéquats pour les piétons. Or, la ville a prévu des trottoirs sur les rues du Grand Pic, de la Gandolière et des Gadelles, mais aucun sur le boulevard Pierre-Bertrand, entre les boulevards Lebourgneuf et Louis- XIV.

Les trottoirs donneraient un minimum de sécurité aux piétons. De plus, il n'y a pas de feux de circulation pour les piétons au coin des boulevards Pierre-Bertrand et Louis XIV.

Pour éviter de devoir prendre ces deux boulevards dangereux pour les piétons, certains d'entre eux préfèrent emprunter à leurs risques deux terrains privés non aménagés, ce qui n'est pas souhaitable ni sécuritaire. En effet, le risque de chute est important dans l'aménagement actuel sur les terrains privés. Il n'y a donc aucun accès prévu pour les déplacements piétonniers.

Dans le contexte actuel, il est important de considérer la sécurité des piétons dans leur déplacement et favoriser les modes de transports actifs et sécuritaires. Plusieurs sont dans l'obligation de prendre leur voiture pour faire une courte distance, car c'est plus sécuritaire. Également, des résidents vont chercher leurs adolescents à l'autobus au lieu de risquer de les voir se blesser en passant sur des terrains privés ou de revenir à leurs risques par la rue. Encore une fois, certaines personnes passent sur des terrains privés pour avoir accès à l'arrêt d'autobus, avec les dangers que cela comporte.

Le nombre de personnes âgées est susceptible d'augmenter dans le secteur en raison des deux nouveaux immeubles que sont la Maison des aînés et la résidence privée pour aînés. On doit donc s'attendre que beaucoup de personnes âgées voudront se rendre à pied, soit à l'autobus ou au dépanneur.

Marcher le long du boulevard Pierre-Bertrand entre les boulevards Lebourgneuf et Louis-XIV est assez périlleux. Par ailleurs, l'hiver, la largeur des bancs de neige fait en sorte que les accotements disparaissent et les piétons doivent marcher avec les voitures qui les frôlent, ce qui accroît les dangers d'accidents.

Également, sur le boulevard Pierre Bertrand, de la rue du Grand Pic à la rue des Gadelles, l'accotement est de 4 pieds à la hauteur de la rue du Grand Pic et disparaît une fois rendu à la rue des Gadelles, pour laisser place à une glissière de sécurité (voir figure 4).

Secteur St-Jacques, entre l'intersection du boulevard Chauveau et de la rue Pasquier

Les problèmes de ce secteur sont sensiblement les mêmes que dans la section précédente, soit l'absence d'alternative sécuritaire pour les déplacements piétonniers et cyclistes.

C'est ainsi que la piste cyclable qui longe les boulevards de Neuville et St-Jacques à partir du boulevard Père-Lelièvre s'arrête quelques mètres au nord du boulevard Chauveau, laissant les piétons et les cyclistes sans voie sécuritaire pour atteindre le quartier résidentiel situé à l'ouest du boulevard St-Jacques ainsi que pour atteindre le boulevard Johnny-Parent.

Les déplacements piétonniers et cyclistes deviennent donc périlleux dans cette portion, où l'accotement est très étroit et où la circulation est dense, plus particulièrement depuis l'érection des édifices Oasis II et III.

En outre, il est important de mentionner plusieurs situations à risque soulevées à de nombreuses reprises par les résidents lors de nos séances du Conseil de quartier entre 2018 et 2021 ainsi que par des commentaires entendus par les membres du conseil d'administration du conseil de quartier dans leur propre secteur :

- l'absence d'égout pluvial occasionne du ruissellement d'eau dès qu'il pleut, ce qui rend la route et l'accotement glissants, et du gel lorsque la température baisse,
- Postes Canada a jugé ce secteur suffisamment dangereux pour leurs employés livrant le courrier et les clients que la boîte postale a été déplacée dans une rue adjacente et
- l'absence de trottoir rend dangereux toutes tentatives de circuler à pied le long de ce boulevard, d'accéder au parc Chauveau, au boulevard Johnny-Parent (vous trouverez en annexe 1-extrait 3, des extraits des procès-verbaux traitants de cette question).

Les attentes du Conseil de quartier

Le Conseil de quartier s'attend à ce que la ville de Québec propose des solutions et un plan d'action afin d'assurer la sécurité des usagers à pied et à vélo. Les membres du Conseil sont sûrs qu'avec son expertise, la Ville pourra identifier des stratégies efficaces, ayant un impact rapidement pour des déplacements sécuritaires des citoyens des secteurs ciblés.

Les coûts engendrés par les solutions qui seront mises en place ne doivent pas être considérés comme une dépense, mais comme un investissement pour la sécurité des résidents.

Suggestions

Des suggestions de corrections potentiellement pertinentes pour les secteurs ciblés sont présentées ci-après. Toutefois, ces suggestions ne constituent pas des attentes de la part des membres du conseil, considérant que nous ne possédons pas l'expertise nécessaire dans le domaine. Il s'agit plutôt de pistes de solutions à explorer avec les responsables de la Ville.

Boulevard Pierre-Bertrand

- **AJOUT DE GLISSIÈRES:** de façon temporaire, l'ajout de glissières de type Jersey pourrait protéger les piétons. Le boulevard étant plus large, cela ne constituerait pas un obstacle à la circulation. Toutefois, il faudra considérer le déneigement en hiver.
- **PISTE MULTIFONCTIONNELLE :** de la rue des Gadelles au boulevard Louis-XIV, la Ville a une emprise où il serait possible de faire une piste multifonctionnelle asphaltée le long du terrain de la bâtisse Mica. Une fois rendu au boulevard Louis-XIV, il s'agirait de faire tourner la piste le long de Louis-XIV jusqu'à la piste cyclable des cheminots et l'arrêt d'autobus, soit le début du trottoir existant. Évidemment, il serait important de déneiger ce bout de piste puisque c'est en hiver que le danger est le plus grand. Par conséquent, Il faudrait aussi discuter avec les propriétaires de l'édifice Mica pour qu'ils évitent d'y souffler la neige de leur stationnement.
- **TROTTOIR :** faire un trottoir le long du boulevard Louis-XIV jusqu'à la nouvelle piste, car, comme nous le voyons sur les figures 2a et 2b il existe un réel danger pour les piétons .
- **FEUX DE CIRCULATION :** apporter des ajustements à l'intersection des boulevards Louis-XIV et Pierre-Bertrand en y ajoutant des feux de circulation pour piétons, actuellement inexistant, afin de leur faciliter l'accès pour traverser.

Boulevard St-Jacques

- AJOUT DE GLISSIÈRES : comme pour l'autre secteur, considérer la possibilité d'ajouter des glissières de type Jersey, si l'espace le permet, pour protéger les piétons, en attendant d'autres solutions à plus long terme.
- ÉGOUT PLOUVIAL : procéder aux travaux pour améliorer l'écoulement des eaux, en été comme lors des changements de saison.
- PISTE CYCLABLE : prolonger la piste cyclable qui s'arrête quelques mètres au nord du boulevard Chauveau pour permettre d'atteindre le quartier résidentiel situé à l'ouest du boulevard St-Jacques ainsi que pour rejoindre le boulevard Johnny-Parent.
- TROTTOIR : construire un trottoir du côté est du boulevard St-Jacques, le danger est très réel pour les piétons qui circulent le long de ce boulevard.

Conclusion

Un des rôles d'une ville est de voir à la sécurité de tous. D'ailleurs, au cours des dernières années, une campagne de sensibilisation concernant la civilité au volant et pour un meilleur partage de la route par tous les types d'utilisateurs a été mise de l'avant par la ville de Québec. Dans le contexte actuel, il est important de considérer la sécurité des piétons dans leur déplacement et de favoriser les modes de transports actifs et sécuritaires. Le présent document abonde dans le même sens en présentant des suggestions pour des problématiques soulevées par les résidents dans un désir de collaboration pour le bien de tous les citoyens.

Puisque ce dossier est au cœur de nos préoccupations, les membres du conseil de quartier demandent aux responsables concernés de la ville de Québec de leur faire un premier suivi d'ici la période des Fêtes sur les possibilités et opportunités d'amélioration de ces deux secteurs. Cependant, ceci ne se veut pas restrictif et pourrait porter aussi sur d'autres endroits de notre quartier qui pourraient présenter un risque pour les différents usagers de la route. Les responsables de la Ville peuvent bien entendu compter sur la collaboration des membres du Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

Annexe 1 Extraits des procès-verbaux

Extrait 1 :

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 16 DÉCEMBRE 2020

(RENCONTRE EN VISIOCONFÉRENCE)

RÉSOLUTION 20-CA-18

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'ajouter un lien piétonnier sécuritaire pour les citoyens qui veulent rejoindre la rue de l'Arche, en partant du boulevard Pierre-Bertrand.

ADOPTÉE

Extrait 2

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 20 MARS 2019

RÉSOLUTION 19-CA-08

PLAN D'ACTION POUR LE SECTEUR DU BOULEVARD SAINT-JACQUES SITUÉ ENTRE LES BOULEVARDS CHAUVEAU ET BASTIEN

Considérant Que le conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf a reçu plusieurs plaintes de citoyens, et ce, à maintes reprises, concernant l'absence de trottoirs et d'autres problèmes;

Considérant Que les administrateurs du conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf constatent eux-mêmes la dangerosité du secteur;

Sur proposition dûment appuyée, le conseil de quartier Neufchâtel-Est Lebourgneuf demande à la Ville de Québec de lui fournir un plan d'action afin de remédier à la dangerosité du secteur du boulevard Saint-Jacques, entre les boulevards Chauveau et Bastien, pour sa rencontre régulière de juin.

ADOPTÉE

Extrait 3

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 18 SEPTEMBRE 2018

18-05-07 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen, résident sur le boulevard Saint-Jacques, informe les membres du conseil qu'il trouve très dangereux de circuler à pied ou à vélo le long du boulevard St-Jacques entre la rue Chauveau et le boulevard Bastien, étant donné l'absence de trottoirs. Il précise que même Postes Canada a retiré les boîtes aux lettres parce que cette société considère ce secteur trop

dangereux. En outre, comme il n'y a pas d'égout pluvial, lorsqu'il pleut, de l'eau s'accumule dans les entrées. M. Dalaire mentionne que ce point a déjà été abordé lors d'une réunion précédente du Conseil et que M. Julien avait alors dit qu'il était prévu que le boulevard Saint-Jacques soit refait. Mme Tanguay vérifiera si ces travaux sont encore dans les projets de la ville et pour quand. (SUIVI)

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 21 NOVEMBRE 2018

18-07-04 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un résident de la rue Saint-Jacques a apporté aux membres du conseil une copie de la lettre de Postes Canada datant de 2015 informant les résidents de cette portion de rue que les boîtes postales seraient retirées étant donné que l'endroit est considéré comme dangereux compte tenu de

l'absence de trottoirs, entre autres. Le citoyen s'est déjà fait affirmer que l'ajout de trottoirs était dans les plans de la Ville. M. Mercier-Méthé fera un suivi. (SUIVI)

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 19 DÉCEMBRE 2018

18-08-04 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen porte à l'attention du nouveau conseiller municipal qu'une portion du boulevard St-Jacques où il réside est considérée comme dangereuse compte tenu de l'absence de trottoir. Malgré les travaux déjà effectués sur St-Jacques, les trottoirs qui restent à faire sur la portion dangereuse sont sur la liste des priorités de M. Paquet. Mme Tanguay se demande s'il n'y a pas une problématique de largeur du boulevard et des accotements. M. Paquet admet qu'il y a un problème de largeur à certains endroits, mais une partie des trottoirs peut quand même être réalisée. Il consultera le directeur de l'arrondissement à ce sujet. Il y a peut-être la possibilité de construire des ponts de bois comme sur la rue Allard. (Suivi)

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 23 JANVIER 2019

19-01-06 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Boulevard St-Jacques (trottoirs absents) :

Le dossier est encore à l'étude. À la hauteur de la rue Philippe-Pasquier, il faudrait que les trottoirs se situent du côté est. De plus, un autre projet immobilier est aussi prévu sur St-Jacques. Mais pour l'instant, aucun budget n'est prévu pour le boulevard Saint-Jacques. (SUIVI : M. Paquet)

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 20 MARS 2019

19-02-06 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un résident sur le boulevard Saint-Jacques, demande si des travaux sont prévus sur ce boulevard, entre les boulevards Chauveau et Bastien, à court ou à long terme. Il n'aimerait pas qu'il arrive quelque chose de grave avant d'agir. Plusieurs problèmes ont été soumis aux membres du conseil au cours des derniers mois : très hasardeux de circuler à pied, car pas de trottoirs sur une portion considérée dangereuse en l'absence de trottoir; pour ceux qui restent à faire, il y a une problématique de largeur du boulevard et des accotements, mais une partie pourrait quand même être réalisée; sécurité non assurée des enfants lorsqu'ils vont attendre l'autobus et pour les résidents du quartier qui désirent aller au parc linéaire; précision importante : même Postes Canada a retiré les boîtes aux lettres parce que cette société considère que ce secteur trop dangereux pour ses facteurs (lettre à l'appui); très dangereux également de circuler à vélo, pas de piste cyclable pour les mêmes raisons; pas d'égout pluvial : lorsqu'il pleut, de l'eau s'accumule dans les entrées des résidents; vitesse excessive qui devrait être réduite : un afficheur de vitesses a déjà été utilisé auparavant et l'expérience serait à refaire; demandes répétées pour une lumière de circulation; poussière occasionnée par le gravier de l'accotement qui se soulève au passage des voitures.

M. Paquet informe que la Ville ne prévoit pas procéder à des travaux à court ou moyen terme.

M. Paquet pense que rien ne sera modifié dans le secteur avant 2021, donc pas avant les prochaines élections municipales. M. Paquet pense qu'une pétition pourrait être un moyen efficace de faire avancer le dossier et peut-être aussi d'informer les médias de la situation Mme Veillet suggère que le conseil demande à la Ville d'intervenir au sujet de ce tronçon dangereux. L'adoption d'une résolution est un moyen de transmettre les préoccupations des membres du conseil de quartier quant à la dangerosité du secteur.

Annexe 2 Photos

Figure 1.



Courtoisie photo : Jean Labrèche

Figure 2a. - Courtoisie photo : Jean Labrèche



Figure 2b.



Courtoisie photo : Jean Labrèche

Figure 3.



Courtoisie photo : Jean Labrèche

Figure 4.



Courtoisie photo : Jean Labrèche

93. Projet de résolution – Tunnel cyclable

Projet de résolution – Tunnel cyclable du parc Chauveau

- Considérant la prise de connaissance par le Conseil de quartier de Neufchâtel Est–Lebourgneuf (ci-après : le Conseil) d'une réflexion débutée par les responsables du parc Chauveau concernant l'utilisation des tunnels cyclables qui y sont aménagés.
- Considérant que le maintien de la vocation actuelle de ces tunnels cyclables est en adéquation parfaite avec la Vision de la mobilité active 2023-2027 de la Ville de Québec.
- Considérant que l'Orientation #3 de cette vision vise à assurer un niveau de confort des aménagements pour tout le monde, doit tenir compte des réalités des cyclistes et des piétons.
- Considérant que la mobilité active entraîne des retombées positives sur la santé économique, la santé environnementale et la santé des citoyens du quartier.
- Considérant la volonté du Conseil d'avoir des aménagements sécuritaires pour tous les usagers, citoyens qui les utilisent.
- Considérant que la Table de concertation Vélo de la Ville de Québec a adopté la résolution #TCV-20 par laquelle elle appuie la position et les démarches du Conseil.
- Le Conseil de quartier de Neufchâtel Est–Lebourgneuf demande à la Ville de Québec de maintenir la vocation actuelle des tunnels cyclables du Parc Chauveau et recommande que les représentants de la ville débutent des analyses visant à apporter les modifications permettant d'assurer la confiance et la sécurité de tous les utilisateurs des tunnels, et cela, peu importe le mode de transport actif utilisé.

RÉSOLUTION 22-CA-30

APPUI DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST–LEBOURGNEUF AU MAINTIEN DE LA VOCATION ACTUELLE DES TUNNELS CYCLABLES DU PARC CHAUVEAU

**SUR UNE PROPOSITION DE M. MARTIN TRUDEL DÛMENT APPUYÉE
PAR M. JEAN GUYLER DARCELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT
d'apporter l'appui du Conseil aux demandes d'amélioration des axes cyclables.
*ADOPTÉE***

Présentation web le 17 février 2022

Politique de viabilité hivernale

3 Objectifs : Déterminer une offre de service adaptée aux habitudes de vie des citoyens
Mettre en valeur l'hiver et la neige
Se préparer à assumer l'avenir

Budget 2021; 65,6 M\$

Précipitations saisonnières : +/- 300 cm de neige
1260 km de trottoir, 60 km de réseau cyclable déneigé, 2400km voies de circulation à déneiger
(ce qui représente la distance de Qc à la frontière du Mexique)

Plaintes : le nombre est en conséquence des précipitations de la saison

Priorité Trottoirs et Chaussées

Trottoirs : Niveau 1 : cheminement piéton prioritaire, cheminement scolaire et abords des institutions d'enseignement, artère commerciale, parcours avec un nombre élevé de clientèle vulnérable, forte pente et escalier

Trottoirs : Niveau 2 : autres trottoirs

Chaussées 0 : principales côtes

Chaussées 1 : grandes artères de la Ville, collecteur principal, transport en commun selon la pente etc..

Chaussées 2 : transport en commun et collecteur secondaire plus petite pente et zone scolaire

Chaussées 3 : quartiers résidentiels